



Journée du 28 août 2008

## **PLÉNIÈRE EXCEPTIONNELLE**

Intervenants :

**Laurence Parisot, présidente du MEDEF**

**Mohamed Ghannouchi, Premier Ministre de Tunisie**

## **Laurence Parisot, présidente du MEDEF**

C'est avec une grande satisfaction que Laurence Parisot accueille M. Mohamed Ghannouchi, Premier Ministre de Tunisie.

Pays avant-gardiste sur les enjeux économiques comme sur les enjeux de société, la Tunisie est un acteur essentiel de cette grande ambition qu'est l'Union pour la Méditerranée, projet dans lequel les chefs d'entreprise forment de grands espoirs.

## **Mohamed Ghannouchi, Premier Ministre de Tunisie**

Le Premier Ministre, M. Mohamed Ghannouchi se propose de brosser un tableau des performances accomplies par l'économie tunisienne sous l'impulsion du président Ben Ali, avant d'évoquer les perspectives et les opportunités d'affaires et de partenariat qui s'offrent sur des bases mutuellement profitables dans le cadre du partenariat privilégié entre la France et la Tunisie.

En matière de performances, le Premier Ministre met en avant la promotion de l'économie tunisienne au stade d'économie émergente, une économie relativement diversifiée où l'industrie manufacturière, désormais en libre échange depuis janvier 2008 avec l'Union européenne, représente 20 % du PIB, le tourisme (6,5 %), les transports (7 %) et les technologies de l'information et de la communication (8 %).

Parmi les autres acquis, il cite :

- l'adaptation, tout au long des vingt dernières années, des institutions et des structures aux exigences de l'accord d'association conclu en 1995 avec l'Union européenne,
- la préservation des fondamentaux globalement conformes aux critères de Maastricht,
- la réalisation d'un taux de croissance moyen annuel de 5 % à prix constants et d'un PNB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) de l'ordre de 9 500 dollars,
- un rating souverain « BBB » conférant à la Tunisie le grade d'investissement,
- une classe moyenne qui ne cesse de s'élargir pour représenter aujourd'hui 80 % de la population
- une compétitivité en amélioration continue.

Le forum de Davos classe l'économie tunisienne au 32e rang sur 131 pays en matière de compétitivité globale.

Ces succès obtenus malgré un environnement international difficile et des conditions climatiques pas toujours favorables confortent les choix qu'a faits le président de la République d'un modèle d'économie libérale et de société ouverte, tolérante et orientée vers le progrès où la femme est l'égale de l'homme.

Ces succès renforcent l'ambition de la Tunisie d'aller de l'avant pour accéder à un nouveau palier de développement. Pour atteindre cet objectif, la Tunisie s'emploiera à accélérer les créations d'emplois, notamment en faveur des diplômés du supérieur qui représentent plus de la moitié de la demande supplémentaire d'emploi chaque année, à intégrer davantage l'économie nationale dans l'espace euro-méditerranéen pour accroître les opportunités d'investissement et de création de richesse, et à améliorer les avantages comparatifs de l'économie tunisienne.

Pour ce faire, il s'agit de mettre l'accent sur la valorisation des ressources humaines, principal atout de la Tunisie, de renforcer l'infrastructure et de continuer à adapter le cadre légal, réglementaire et institutionnel aux normes des pays développés en général et de l'Union européenne, en particulier.

Pour répondre à ces exigences, le gouvernement tunisien s'attelle à mettre en place une nouvelle génération de réformes. Celles-ci concernent le secteur de l'Administration, avec la mise en place d'une administration électronique plus proche des préoccupations de l'entreprise et du citoyen. Mais également le secteur bancaire et financier, pour l'adapter aux normes de Bâle II. Et surtout l'éducation et la formation, pour aller vers une amélioration de la qualité et de l'employabilité de l'enseignement et de la formation professionnelle. Cette dernière catégorie est la pierre angulaire de toute économie qui cherche à se développer.

Parallèlement, de grands projets susceptibles d'intéresser le secteur privé français sont ou seront lancés dans les mois à venir dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et du tourisme immobilier.

Concernant l'énergie, le Premier Ministre signale la réalisation de trois centrales électriques d'une capacité globale de 2 000 mégawatts, dont une centrale qui sera réalisée par la société tunisienne d'électricité et de gaz et les deux autres par le secteur privé selon la technique de concession. Il évoque également la connexion électrique entre la Tunisie et l'Italie pour une capacité de 1 000 mégawatts et la mise en place d'une raffinerie de pétrole d'une capacité de six millions de tonnes.

Au chapitre des infrastructures, il cite la création d'un port en eau profonde dans le centre du pays, l'extension du réseau autoroutier de quelque 200 km, un réseau ferroviaire rapide dans le Grand Tunis dont la première tranche portera sur quelque 30 km.

Les nouveaux projets touristo-immobiliers couvriront une superficie totale de 2 700 hectares pour un coût de plus de 20 milliards d'euros qui, pour l'essentiel, seront réalisés par des investisseurs étrangers.

Dans le cadre de ces perspectives, le Premier Ministre considère que la coopération avec la France est appelée à se renforcer, à se diversifier, à s'adapter aux nouvelles caractéristiques de l'économie tunisienne. Malgré l'élargissement des préférences tarifaires à l'ensemble des pays de l'Union européenne, la France demeure de loin le premier partenaire de la Tunisie.

Les liens qui unissent les deux pays sont solides, denses, entretenus par l'intensité des échanges humains, économiques, culturels, la convergence des intérêts, la volonté politique commune au plus haut niveau, de nouveau réaffirmée lors de la récente visite d'État effectuée en Tunisie par le Président Sarkozy, par la qualité des accords conclus à cette occasion. De même, a-t-il poursuivi, les liens privilégiés qui unissent les deux pays favorisent évidemment le développement du courant d'affaires et du partenariat dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant.

À ce propos, le Premier Ministre passe en revue les opportunités qui pourraient intéresser les investisseurs français dans les secteurs et activités pour lesquels la Tunisie dispose d'avantages comparatifs significatifs. Il s'agit de la confection haut de gamme, des composants automobiles, des composants aéronautiques et des technologies de l'information et de la communication.

Enfin, il fait observer que les avantages comparatifs s'appuient sur la qualité des ressources humaines, le niveau de l'infrastructure ainsi que le cadre incitatif en vigueur pour l'investissement, formant l'espoir que les investisseurs français, au nombre de 1 200 aujourd'hui en Tunisie, seront encore plus nombreux.

Une question posée dans la salle porte sur les attentes de la Tunisie, dans le cadre de la mise en place de l'Union pour la Méditerranée, en matière de structures et de grands projets intéressant l'ensemble de la Méditerranée. La seconde question concerne la coopération économique entre les trois pays du Maghreb avec lesquels les entreprises françaises sont partenaires.

À la première question, le Premier Ministre répond qu'outre les grands projets annoncés, tels que la dépollution de la Méditerranée ou l'autoroute maritime, qui intéressent l'ensemble des pays de la région, la Tunisie espère qu'à travers une politique globale, davantage de projets se réaliseront dans le sud de la Méditerranée, créant ainsi de la richesse et de l'emploi. Toutefois, cela suppose une meilleure information au profit des entreprises, mais surtout que l'Europe contribue à améliorer encore davantage l'environnement infrastructurel existant et à renforcer l'éducation et la formation. Ces deux aspects constituent en effet les conditions pour intensifier l'attrait de la rive sud de la Méditerranée en matière d'investissements.

Quant à l'Union maghrébine, le Premier Ministre déplore que les conditions politiques actuelles ne permettent pas des relations bilatérales qui seraient mutuellement profitables. Néanmoins, il milite pour une reprise de l'intégration maghrébine qui ne pourra avoir que des retombées positives pour l'ensemble des pays du Maghreb et qui facilitera les relations avec l'Europe.